



Licence Lettres modernes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037581

HAL Id: hceres-02037581

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037581>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110056616

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Lettres modernes

Présentation de la mention

La mention Lettres modernes, dont il est demandé le renouvellement avec modification, comprend plusieurs parcours : l'un dit centré qui conduit aux métiers de l'enseignement et cinq organisés en majeures et mineures (parcours : majeure Lettres modernes/mineure Langue vivante ou Sciences du langage ou Histoire ou Histoire de l'Art ou Philosophie ou Lettres classiques ou Lettres, arts, spectacles ou Langue des signes française ou Mathématiques (limité au L1) ou Etudes françaises. La nouvelle mineure « Vers le professorat des écoles » commence en L2. A ceci s'ajoute un parcours Français langue étrangère (FLE) (uniquement en 3^{ème} année, ce qui explique sans doute le faible nombre d'étudiants). La mineure Arts du spectacle offre à elle seule 3 « parcours » (Théâtre, Cinéma et le troisième demandé « Lettres et arts »).

Avis condensé

• Avis global :

La formation en Lettres modernes (majeure) se présente avec plusieurs parcours se composant essentiellement de majeures/mineures comprenant parfois elles-mêmes plusieurs parcours (mineures : Langue vivante ou Sciences du langage ou Histoire ou Histoire de l'Art ou Philosophie ou Lettres classiques ou Lettres, arts, spectacles ou Langue des signes française ou Mathématiques (limité au L1) ou Etudes françaises). Une nouvelle mineure «Vers le professorat des écoles » commence en L2 et il faut ajouter un parcours FLE (uniquement en 3^{ème} année).

La composante Lettres modernes est raisonnable pour les objectifs concours dans sa partie spécialité lettres modernes. Les parcours sont nombreux (trop nombreux) et sans grands détails de contenus (rien n'est dit sur Langue vivante, Sciences du langage, Histoire, Histoire de l'Art, Philosophie, Lettres classiques, Mathématiques (limité au L1). De plus, on ne voit pas bien les débouchés réels de tous ces parcours. Il semblerait préférable d'arrêter les ouvertures de parcours qui présentent peu voire pas de débouchés pour concentrer les efforts sur la réussite des étudiants, une ouverture vers la recherche pourrait aussi motiver les étudiants.

De gros moyens sont attribués au département en postes d'enseignants-chercheurs (60 pour 380 inscrits) et en tutorat. La réussite avec un tel encadrement devrait être bien meilleure qu'elle n'est (25 %). Les éléments d'évaluation fournis datent de janvier 2006 et montrent une faiblesse dans l'accueil et l'information sur le tutorat qui n'était peut-être pas tout à fait en place à l'époque. La partie internationale reste quasi inexistante. Enfin, ce dossier présente de nombreuses informations non spécifiques de la mention, mais données à l'échelle de l'établissement.

• Points forts :

- Enseignements de littérature adéquats.
- Tutorat.



- Points faibles :
 - Trop de parcours sans réels débouchés.
 - Taux de réussite faible malgré un encadrement important.
 - Certains parcours ne sont pas vraiment décrits.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il y aurait lieu de s'interroger sur l'utilité de multiplier les parcours. Cette multiplication nuit fortement à la lisibilité de la formation et l'existence de moyens humains importants ne peut justifier cet émiettement.
 - Il serait souhaitable aussi de renforcer l'aide à la réussite.
 - Il conviendrait enfin à l'avenir de mieux renseigner le dossier.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage est assuré avec plusieurs enseignants de plusieurs disciplines, mais la complexité de l'organisation interroge.

Des efforts sont faits pour attirer les lycéens.

2 ● Projet pédagogique :

Il y a beaucoup de parcours qui apportent sans doute un peu de culture générale, mais dont les débouchés sont encore à trouver, sans compter que l'ensemble est peu lisible et, de ce fait, peut-être peu attractif.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Etant donné les moyens dont dispose la formation, la réussite reste faible. Le tutorat est mis en place, mais si on a un fonctionnement en petits groupes, on ne dispose guère de détails sur l'organisation et les effectifs.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Peu de renseignements sont donnés sur ces points. Les débouchés restent essentiellement les concours administratifs et l'enseignement en particulier. Les autres débouchés se veulent construits pour concurrencer les écoles spécialisées (ou tremplin pour y entrer, ce qui n'est pas certain du tout). Si cette licence est destinée à accueillir une population étudiante cherchant une formation générale lui assurant un bagage en amont de formations professionnelles spécialisées, ce qui est louable, il conviendrait alors que les parcours soient clairement articulés avec ces formations (licences professionnelles, DUT, écoles...).